



# DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL



## Comité Directeur du 17 mai 2021 en visio

### Présidence :

Michel Aucourt

### Présents :

François Marcadé - Ralph Spindler - André Hahn - Huguette Ueberschlag - Remy Siedel – Marc Hoog - Malik Bouacida – Caroline Deubel – Roland Mehn – Richard Godié– Elodie Fahnert – Vincent Milliet – Pascal Fritz

### Excusés :

Claude Arnold – Anthony Hernu

### Participant :

Fabien Gensbittel – Jacky Humler

Début de réunion : 19h00

## 1. Infos du Président

- Approbation du PV de la réunion du 06 mars 2021
- Le Président a défini les différents chantiers, il en a recensé 17 classés par urgence et importance  
Objectif clore tous les dossiers avant fin juillet 2021
  - Mise en place réunions de territoire
  - Recrutement BMF et Point ETR
  - Traitement des 202 candidatures
- Rôle du Secrétaire Général :  
Organisation du CD et des réunions du CD  
Cette nouvelle organisation se démarque de l'organisation du précédent mandat.  
Préparation de l'ordre du jour à 3 : Président, Secrétaire Général et Directeur Général
- Le Président informe le Comité Directeur qu'un Plan Social est prévu à la FFF
- Préparation de la réunion finances de la LGEF du 25 mai 2021 :  
Le Comité Directeur valide les questions qui seront posées par le Président
  - La LGEF n'est plus propriétaire du bâtiment de Strasbourg situé Rue Baden Powell depuis le 31 mai 2020. Or, de Juin à Décembre 2020 un loyer a été facturé au District par la LGEF. Comment cela s'explique-t-il ?
  - La LGEF n'étant plus propriétaire, le District se retrouve en situation d'occupation illégale du bâtiment, n'a donc plus de bail, et est donc « SDF » sans qu'aucune communication de la LGEF n'ait été faite. Rien n'empêcherait la ville de nous demander de quitter au plus vite les bâtiments, ainsi nous menons une étude à la hâte pour retrouver un point de chute. Cette situation n'est ni acceptable ni responsable
  - Nous avons appris par la Ville de Strasbourg, que la Ligue d'Alsace de Tennis avait depuis janvier déjà engagé des démarches pour reprendre le bâtiment construit et payé par le football alsacien, par ses clubs. Nous ne sommes au courant de rien. 4. Ne pouvant présenter un bail, quid des assurances ?
  - Suite aux travaux effectués et recevant régulièrement du public, le bâtiment est-il classé en ERP (Etablissement Recevant du Public) ? Quid des assurances ?
  - La ville toujours, s'appuyant sur le bail de 1990, article 5, nous informe que la LGEF n'avait pas le droit, sans son accord écrit de sous louer le bâtiment. Le

football alsacien qui a apporté un bâtiment qu'il a payé, et s'est acquitté de 120 000€ de loyers ces 4 dernières années. Quelle réponse pouvez-vous apporter à cela ?

- En conséquence, est-il exact de pouvoir dire à nos clubs, que le bâtiment de Strasbourg n'est plus la propriété de la LGEF du fait de son non-renouvellement et que la valorisation de 2,363 M€ du dit bâtiment ne fait plus partie du patrimoine de la LGEF ? Si oui, pourquoi cela n'a-t-il pas été dit aux clubs lors de l'AG de Novembre 2020 ?
- N'ayant trouvé aucune trace dans les PV de la LGEF du Comité Directeur ou des AG, qui a pris la décision de ne pas renouveler le bail avec toutes les conséquences économiques et immobilières en découlant ?
- Quelle communication va être faite vers les clubs pour les informer de cette situation ?

## **2. Infos administratives**

- Le Comité directeur valide l'embauche de Jessica Pfeffer comme agent administratif dans le cadre du départ à la retraite de Jacqueline Haettel
- Le Comité Directeur valide la mise en place de 7 apprentis en BMF sous gestion administrative par Profession Sport, si le nombre de candidature le permet. Il réaffirme sa demande à la LGEF et à l'IR2F qu'une session BMF en apprentissage se fasse en Alsace.
- Relevés arrêté au 30 Novembre : Le Comité Directeur échange sur le relevé arrêté au 30 novembre dont l'échéance a été reportée au 15 juin. Il demande au bureau du 03 juin 2021 d'étudier la possibilité de reporter la créance sur l'arrêté des comptes de fin de saison.
- Référendum sur l'avenir du football alsacien : Le Comité Directeur valide le principe d'organisation d'un référendum pour que les clubs puissent s'exprimer sur l'avenir du football alsacien. Un groupe de travail va se réunir et proposera un calendrier.
- Le Comité Directeur valide le processus de fusion Kembs Réunis FC – Niffer AS - Petit Landau FC. Le dossier est transmis à la LGEF pour traitement.
- Le Comité Directeur valide l'entente entre les clubs de Burnhaupt le Bas AS (504005) et Burnhaupt le Haut FC (509934) pour toutes les équipes sauf pour les Seniors R2 qui reste sous le club de Burnhaupt le Haut. Un projet de fusion des 2 clubs est prévu à l'horizon 2022/2023.
- Le Comité Directeur étudie la demande de l'AS Niedernai qui demande une dérogation pour la joueuse BRIOIS CANARD Lya, U11F de jouer en catégorie U9 en mixité pour la saison 2021/2022. Le Comité Directeur conditionne sa réponse à la production d'un certificat médical favorable
- Le Comité Directeur étudie la demande de création du Groupement III-Hardt-Rhin qui concerne les clubs suivants : FC Fessenheim, FC Hirtzfelden, FC Réguisheim et FC Meyenheim. Il donne un avis favorable et transmet le dossier à la LGEF pour traitement

## **3. Points de l'ordre du Jour**

### **Territoires**

Calendrier de mise en place des Comités de Territoire

- 22 mai : Comité Sud samedi matin à la halle aux blés à Altkirch, en présence du Maire d'Altkirch.
- 29 mai : Comité Centre Alsace à Erstein.

- 5 juin : Comité Wissembourg/Haguenau à Brumath.
- 5 juin : Comité M2A, salle rue de Toulon à Mulhouse
- 9 juin : Comité à Dossenheim sur Zinsel
- 23 juin : Eurométropole au siège du DAF
- 26 juin : Comité Colmar, au FC Niederhergheim

Le Président se félicite de l'avancée de ce dossier et Ralph Spindler donne quelques informations complémentaires sur la mise en place des Comités de territoire et leur fonctionnement.

### **ETR**

Caroline Deudel revient sur les échanges sur la réunion ETR du 7 mai 2021 en présence de Patrice Grethen, Olivier Studer, Cyrille Jehl et Christophe Carbiener. Cette réunion a permis de clarifier la position de Cyrille Jehl, CTR responsable de l'activité sur le territoire alsacien. Elle sera suivie d'une rencontre avec tous les techniciens alsaciens le 25 mai 2021.

### **BMF**

Ralph Spindler fait un point sur la campagne de recrutement des BMF Apprentissage dans le Grand Est et plus particulièrement en Alsace. L'objectif est clairement d'organiser dès la saison 2021/2022 une session sur le territoire alsacien. Tous les services sont aujourd'hui mobilisés pour réussir à faire remonter une cinquantaine de candidats de clubs alsaciens, voire du District ou des villes de Strasbourg, Colmar et Mulhouse afin de justifier l'organisation de la session alsacienne.

Tous les membres du Comité Directeur vont activer leurs réseaux pour faire avancer les dossiers en cours et accompagner les clubs qui sont en recherche de candidats ou hésitant à adhérer au dispositif.

### **Recrutement Commissions**

Marc Hoog fait un point rapide sur la campagne de recrutement des membres de commission. L'analyse des candidatures a été faite et des documents individualisés sont prêts à l'envoi. La validation et la transmission de ces courriers est imminente.

### **Divers**

Marc Hoog informe le CD d'une réunion organisée le 19 mai 2021 avec le service des sports et l'adjoint aux sports de la Ville de Colmar.

Le Président,  
Michel Aucourt

Le Secrétaire Général,  
Marc Hoog